Bordereau de signature

délib_cac020425_cos 250474

Signataire	Date	Annotation
CASSANDRA BOTTON, GESTIONNAIRES GESTION COLLECTIVE	18/03/2025	**Action : Visa** Monsieur le président, Après l'envoie des délibérations de composition des COS au président et vice président, Mme HANCOCK Claire, vice présidente du comité de sélection pour le poste de MCF en section 23 à l'UFR LSH, nous a indiqué que son affectation principale n'était pas l'université Gustave Eiffel, mais l'université Paris Est Créteil. Nous avons donc modifié la délibération de la composition du comité de sélection en conséquence. Bien cordialement.
AURELIE AUBRY, SERVICE DE LA GESTION COLLECTIVE	19/03/2025	**Action : Visa**
JULIEN DUMONT, POLE GESTION DES CARRIERES ET DES PAIES	20/03/2025	**Action : Visa** ok
TAMAR BALAN, DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	20/03/2025	**Action : Visa**
CHRISTOPHE CHASSEGUET, DIRECTION GENERALE DES SERVICES	20/03/2025	**Action : Visa**
EMMANUELLE LECLERCQ, VICE PRESIDENTE DELEGUEE A LA FORMATION, CFVU, CONSEIL ACADEMIQUE	20/03/2025	**Action : Visa** vu
DAMIEN JOUET, VICE PRESIDENT DELEGUE AUX RESSOURCES HUMAINES	21/03/2025	**Action : Visa** ok

KARELLE MASCRET, DIRECTRICE CABINET PRESIDENT	21/03/2025	**Action : Visa**
CHRISTOPHE CLEMENT, PRESIDENCE	24/03/2025	**Action : Signature** Certificat au nom de Christophe Clément ID (UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE) , émis par Certigna Identity CA, valide du 27 janv. 2023 à 00:00 au 25 janv. 2026 à 23:59.
CASSANDRA BOTTON, GESTIONNAIRES GESTION COLLECTIVE	01/04/2025	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : DRH PGCP // Relevés de décisions, Convocation et ordre du jour - CAC

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉLIBÉRATION

du conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 04 février 2025

Délibération du conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs n°02-2025-02-04 relative à la composition des comités de sélection

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712.2 et L952-6-1 ;
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs ;
Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n° 08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs ;
Vu la délibération n°01-2025-02-04 du conseil académique restreint aux enseignants-chercheurs portant création des comités de sélection de la campagne d'emplois 2025.

Article 1 : Le comité de sélection relatif au recrutement d'un **MCF** sur le poste n°**250474** en **23ème** section est composé de **12** membres et est ainsi constitué :

Membres locaux					
Classement	Nom – Prénom	Etablissement	Corps	Section CNU	Profil
1	BLONDEL Cyril	UFR LSH – HABITER	MCF	23	Président du Comité
2	BOST François	UFR LSH – HABITER	PR	23	Membre
3	TANNOUS Manon-Nour	UFR DSP – CRDT	MCF	04	Membre
4	MALLET Sandra	EsiReims - HABITER	PR	24	Membre
5	PIANTONI Frédéric	UFR LSH – HABITER	MCF	23	Membre
6	MONSAIGEON Baptiste	UFR SESG – CRIEG	MCF	19	Membre

Membres externes				
Nom – Prénom	Etablissement	Corps	Section CNU	Profil
FALL Juliet	Université de Genève - UNIGE	PR	23	Membre
GIBERT Marie	Université Paris Cité - CESSMA	MCF	23	Membre
HANCOCK Claire	Université Paris-Est Créteil – Lab'urba	PR	23	Président suppléant
NOUCHER Mathieu	Université Bordeaux Montaigne – UMR Passages	DR	23	Membre
STADNICKI Roman	Université de Tour - CITERES	MCF	23	Membre
ZENEIDI Djemila	CNRS – UMR Géographie Cité	DR	23	Membre

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne
Christophe CLÉMENT

le 24/03/2025

La présente décision est susceptible d'un recours gracieux dans les deux mois suivants sa notification. Celui-ci est a adressé à :
Université de Reims Champagne-Ardenne – 2 avenue Robert Schuman 51724 cedex
La présente décision est également susceptible dans les mêmes délais d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne :
Via l'application Télérecours citoyens : www.telerecours.fr
Ou
Par courrier à adresser à : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du lycée, 51036 Châlons-en-Champagne cedex.